

Cahier d'acteur N° 4

DÉBAT PUBLIC CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS D'IVRY/PARIS XIII

Association
TAM-TAM



Au cœur de l'aménagement Masséna-Bruneseau, pour un centre de traitement des déchets à la bonne échelle

Les objectifs envisagés pour la reconstruction de l'usine SYCTOM d'Ivry ne prennent pas suffisamment en compte l'évolution des politiques et des pratiques en matière de tri. Les enjeux de l'insertion du nouveau centre de traitement des déchets dans le secteur Masséna-Bruneseau, en pleine restructuration, sont également sous-estimés.

Signalée par ses panaches blancs, l'usine SYCTOM d'Ivry est mitoyenne du secteur Masséna-Bruneseau, dont le devenir fait l'objet d'une réflexion urbaine concertée depuis 2002. En bord de Seine, ce secteur est environné par le périphérique et le boulevard des Maréchaux, à la confluence des communes d'Ivry et de Paris et séparé en deux par les voies de chemin de fer de la gare d'Austerlitz.

Sur un espace extrêmement contraint, un objectif : relier

Le redéploiement de l'usine SYCTOM ne peut s'envisager qu'en relation avec les enjeux du réaménagement du secteur Masséna-Bruneseau : relier deux extrémités de villes qui se sont longtemps ignorées ; connecter deux tissus urbains à faible densité d'habitat. L'usine de ciment Calcia, sise le long du boulevard Masséna, rebaptisé boulevard du Général Jean Simon, va être déplacée au pied des

voies de chemin de fer, à l'entrée de l'usine SYCTOM. La ville « durable » que nous souhaitons impose de maintenir ce type d'activité en cœur de ville, tout comme de traiter les déchets « chez soi » en rejetant le « *not in my back yard* ». Compte tenu de leur nature et de leur situation géographique, Calcia et le futur centre de traitement des déchets d'Ivry/Paris XIII formeront un futur passage névralgique qui doit recevoir au mieux la circulation automobile et de camions et les modes de déplacement doux. Non loin, la future allée Paris/Ivry, axe piétons/vélo dévolu aux commerces, est censée inviter à la flânerie. Pour qu'il en soit ainsi, tout un travail de réflexion sur l'intégration urbaine de ces éléments doit être entrepris.

dans le cadre
du **débat public**
Centre de traitement
des déchets ménagers
d'Ivry/Paris XIII



CAHIER D'ACTEUR DE L'ASSOCIATION TAM-TAM Au cœur de l'aménagement Masséna- Bruneseau, pour un centre de traitement des déchets à la bonne échelle



■ Pour une intégration architecturale harmonieuse

Comme nous l'avons exprimé au sein du Comité de pilotage d'élaboration du projet de centre de traitement des déchets auquel notre association a participé, une usine « poreuse » à l'identité affichée serait une source importante d'attractivité à l'échelle du piéton. Saura-t-on développer une enveloppe/peau laissant entrevoir les entrailles de la « bête ». Saura-t-on concevoir une cheminée-belvédère ? Laissera-t-on s'échapper le panache blanc, affirmant ainsi ce signal urbain singulier ?

■ Pour un enfouissement maximal des installations

Il sera aussi décisif de choisir la proportion des volumes enfouis. S'ils ont un coût, ils contribueront aussi positivement à l'intégration d'un bâtiment moins imposant, indispensable étant donné la forte hausse de population prévue dans les quartiers environnants. Enfin il importe que les cheminées soient suffisamment hautes pour que les fumées ne constituent pas des nuisances pour les riverains et les usagers du quartier. La présence de l'usine plaide d'ailleurs pour une maîtrise des hauteurs des immeubles qui seront construits dans le secteur Masséna-Bruneseau.

■ Pour des espaces publics conviviaux

Les choix qui seront effectués pour connecter la rue Molière, côté Ivry, à l'avenue de France, côté Paris, et gérer le difficile croisement avec la rue Victor Hugo en surplomb, devront faire la part belle à des espaces publics offrant des cheminements diversifiés et agréables à proximité du futur site industriel. La sécurisation du site sera aussi un élément majeur à bien maîtriser pour donner au promeneur le sentiment d'être dans un espace qui lui est - en priorité - dédié.

Oui au panache

Le dossier du maître d'ouvrage prévoit la suppression du panache de fumée^[1], déjà réalisée au centre Isséane mis en service en décembre 2007 à Issy-les-Moulineaux, au moyen d'un dispositif anti-panache.

Dès la réunion d'ouverture du débat public, les réponses à nos questions ont permis de vérifier que le dispositif anti-panache envisagé à Ivry n'aurait aucune fonction de réduction de la pollution^[2] et que sa consommation serait équivalente à la consommation électrique annuelle de 5200 foyers, dans l'hypothèse d'une solution technique moins énergivore que celle d'Isséane^[3] ! De plus il induit une très forte hausse de la température des gaz rejetés, environ 190°C au lieu de 65°C.

À l'inverse, la visibilité du panache présente des avantages :

- Il constitue un signal urbain, gage de transparence, alors que sa suppression ferait naître le sentiment que l'on cherche à cacher les nuisances, comme des radiations invisibles.
- Il signifie que, tout en privilégiant la prévention et le tri à la source, on assume nos ordures de manière responsable plutôt que de les envoyer se faire traiter plus loin.
- Il constitue un repère d'orientation, un indicateur du vent dominant, une signature d'une activité industrielle familière voire un élément esthétique et poétique du paysage urbain.

Incinérons le strict minimum, mais avec panache !

Oui, nous devons produire moins de déchets que ne le pense le Sycotom

Le groupe des huit associations, dont TAM-TAM^[4], a demandé à la CPDP de faire procéder à une étude complémentaire sur le calcul du gisement de déchets du bassin versant de l'usine d'Ivry/Paris XIII d'ici 2023. Pour éviter une logique perverse du « déchet ressource » contraire aux efforts de prévention, nous en attendons une révision à la baisse, ayant souligné notamment les engagements publics au niveau européen (Directive relative aux déchets), national (Grenelle de l'environnement) et régional (Plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés).

Mieux analyser la filière de méthanisation

Deux modes de traitement sont actuellement prévus dans la future usine :

- la reconduction du mode actuel d'incinération (350 000 t/an) qui met en œuvre des réactions chimiques rapides de combustion
- et l'introduction sur le site d'un nouveau mode de traitement, la méthanisation (environ 178 000 t/an), qui met en œuvre des réactions biochimiques lentes de fermentation.

En l'absence de collecte sélective des biodéchets, la méthanisation impliquerait un Tri Mécano-Biologique de 490 000 t/an d'ordures ménagères (le contenu des bacs à couvercle vert, qui va aujourd'hui droit à l'incinérateur). La principale fonction de ce tri serait de faire ce que nous devrions être en mesure de faire nous-mêmes si nous parvenons à infléchir nos comportements et les politiques de l'habitat : séparer la Fraction Fermentescible de la Fraction Combustible.

Cette Fraction Combustible (meilleur combustible que les Ordures Ménagères mélangées qui sont brûlées aujourd'hui) serait incinérée en reconduisant l'actuelle production de vapeur et d'électricité, et la Fraction Fermentescible serait traitée par méthanisation et produirait du biogaz (méthane à 60 %) et du compost (digestat, après fermentation à l'abri de l'air). Pour en savoir plus sur la méthanisation, nous étions présents à la visite organisée par la CPDP au centre de Varennes-Jarcy, exemple d'une chaîne complète de traitement par méthanisation seulement.

■ Pour un report du TMB

Le Tri Mécano-Biologique nous semble peu satisfaisant : coût élevé, efficacité insuffisante pour conduire à un compost de bonne qualité, difficultés opérationnelles, fortes nuisances olfactives et potentiellement sanitaires (bactéries pathogènes), adaptation douteuse aux objectifs convenables pour le territoire. Il est préférable d'isoler à leur source (logements, restaurants, parcs) et de collecter sélectivement les biodéchets (Fraction Fermentescible).

Ce tri des biodéchets, geste naturel et familier en milieu rural, serait aussi souhaitable en milieu urbain. En Allemagne, les collectes sélectives très développées, notamment sur les biodéchets, permettent de limiter à 150 kg par an et par habitant (400 kg en France) les déchets résiduels. Ces derniers sont certes triés avec un TMB mais pour stabiliser la matière organique qui n'a pas été triée afin de produire de l'énergie avant un enfouissement terminal^[5].

■ Une méthanisation prématurée

Nous ne pouvons pas nous prononcer à l'heure actuelle sur le mode de méthanisation en l'absence de retours d'expérience suffisants et globaux sur tous les aspects du procédé, y compris nuisances potentielles en ville et conditions de travail des employés. Aujourd'hui, et dans les conditions du projet, l'ADEME émet un avis réservé et indique que son évaluation technico-économique des installations françaises de méthanisation ne sera disponible qu'en fin 2010^[5]. Par ailleurs ni la France ni l'Union Européenne ne considèrent ce procédé comme prioritaire dans le traitement des déchets.

■ Un compost médiocre

Le compost issu du Tri Mécano-Biologique et de la méthanisation peut respecter la norme française actuelle mais il reste mêlé à divers fragments durs inférieurs à 20 ou 30 mm (verre, plastiques, etc.) et à plusieurs polluants, métalliques notamment. Son acceptation agricole est loin d'être largement acquise (sans même parler de l'agriculture biologique !) et ses débouchés de proximité sont très limités.

L'ADEME indique qu'il y a peu de retours d'expérience sur la qualité de ce compost ainsi que sur la capacité de la technique à accompagner le durcissement prévisible des normes^[5], une meilleure qualité étant produite de façon plus simple à partir de la collecte sélective des biodéchets.

[1] SYCTOM de l'agglomération parisienne, Dossier du maître d'ouvrage, sept. 2009, p. 83

[2] Didier Fournet, Directeur du projet SYCTOM Ivry-Paris XIII, réponse orale du 22 sept. 2009

[3] Luc Valaize, Président du Syndicat national du traitement et de la valorisation des déchets urbains (SNVD), réponse écrite

[4] Attac Ivry-Charenton, CLCV Ivry, Les amis de la Terre, A suivre, CNIID, Passerelles, Rudologies and Co et Tam Tam

[5] Marc Cheverry, porte parole de l'ADEME à la réunion publique du 13 oct. 2009

TAM-TAM et le débat public en cours

Au titre de son coût estimé à près de 800 millions d'euros, le projet du Sycotom pour la période 2023-2063 à Ivry/Paris XIII a imposé la saisine de la Commission nationale du débat public (CNDP).

Depuis le 22 septembre et jusqu'au 14 décembre 2009, une commission particulière (CPDP) a notamment structuré neuf réunions publiques et un groupe de travail.

Peu familière du domaine du traitement des déchets mais très concernée en tant qu'association locale implantée dans le XIII^e arrondissement de Paris par les enjeux de l'aménagement du secteur Masséna-Bruneseau/Ivry Port, l'association TAM-TAM a participé à toutes les rencontres à ce jour dans le but d'appréhender les enjeux du projet et, avec d'autres associations locales, nationales, spécialistes ou non du domaine spécifique, tenter d'en infléchir les choix.

ASSOCIATION TAM-TAM

30 avenue des Gobelins, 75013 Paris
Fax/répondeur : 01 43 37 12 79
Mèl : association.tamtam@laposte.net
Site internet : www.associationtamtam.fr

Priorités à la prévention et au principe de proximité

Pour traiter les déchets du bassin versant d'Ivry/Paris XIII entre 2023 et 2063, nous croyons que **l'innovation technologique sera moins pertinente que la formation de citoyens éclairés** devenant acteurs responsables d'une démocratie plus participative, et que la perspective de cette évolution soutenue par les engagements publics actuels exhortera de plus en plus à la prééminence de la prévention des déchets, au réemploi, au tri à la source et au recyclage par des collectes sélectives, y compris pour les biodéchets, qui, seuls, n'ont pas vocation à diminuer.

C'est pourquoi nous espérons que le futur centre reconduise seulement les fonctions du centre actuel - **une seule filière, l'incinération** - avec des déchets non seulement très réduits en quantité et en toxicité mais strictement limités au bassin versant actuel, et ainsi à un coût très inférieur à celui du projet en débat.

L'option du Tri mécano-biologique indissociable de la méthanisation ne nous semble pas adaptée à ce secteur qui sera densément peuplé et induirait une démobilisation d'un tri responsable à la source. En tout état de cause, elle ne pourra être envisagée qu'après le bilan que l'ADEME tirera, fin 2010, des premières unités installées en milieu urbain.

Nous veillerons enfin à ce que l'usine s'intègre de manière harmonieuse dans l'environnement et l'architecture du secteur Masséna-Bruneseau/Ivry Port actuellement en pleine restructuration et destiné à accueillir des milliers de nouveaux habitants et usagers.